



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Électoral Provisoire

DIALOGUE ENTRE LE CEP ET LE PREMIER MINISTRE ALIX DIDIER FILS-AIMÉ **AUTOUR DES PROCHAINES ÉLECTIONS**

Une rencontre s'est tenue, le Dimanche 7 juin 2026, entre les membres du Conseil électoral provisoire (CEP) et le Premier ministre, Alix Didier Fils-Aimé, qui se faisait accompagné de trois (3) ministres de son gouvernement, son Directeur de cabinet et deux (2) de ses conseillers. Le Décret électoral, publié le 2 juin 2026, était l'un des principaux points lors des échanges.

Les discussions ont également porté sur les dispositions nécessaires à l'organisation d'élections libres, inclusives, transparentes et crédibles, conformément aux exigences démocratiques et aux aspirations du peuple haïtien.

Le CEP et le chef du gouvernement ont convenu de poursuivre ce cadre de concertation afin de renforcer les mécanismes de coordination liés à l'avancement du processus électoral.

Le Conseil électoral provisoire réaffirme sa détermination à accomplir sa mission constitutionnelle en toute indépendance, dans le respect des principes démocratiques et de l'intérêt supérieur de la Nation.

FIN. -

Pétion-ville, le 7 juin 2026.-

Pour authentification : (509) 4420 – 6006

